

CONVOCAION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Chères et chers membres,

Vous êtes priées et priés de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de Supméca Alumni qui se tiendra **en visioconférence** le **Samedi 25 mars 2023 de 9h30 à 12h30**.

Comme les années précédentes, **les votes en ligne seront ouverts 10 jours avant l'AG, soit du 15 au 25 mars**, pour vous permettre d'y participer si vous ne pouvez pas être présente ou présent le jour J.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral de l'exercice 2022
- Rapport financier de l'exercice 2022
- Intervention de Philippe GIRARD, Directeur Général d'ISAE-Supméca
- Projets d'activités et de budget 2023
- Modification du Règlement Intérieur de Supméca Alumni
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions aux membres du Conseil d'Administration
- Votes des résolutions

IMPORTANT

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENOUELEMENT DES MEMBRES DU C.A.

Les membres* de Supméca Alumni peuvent être candidates ou candidats à un mandat au Conseil d'Administration. Les candidatures doivent être envoyées au secrétariat de l'association. Conformément au Règlement Intérieur, pour être validées par le Conseil, ces **candidatures devront nous parvenir au plus tard le 10 mars 2021**.

VISIOCONFÉRENCE ET VOTE ÉLECTRONIQUE

Comme les années précédentes nous avons fait le choix de conserver un format d'Assemblée Générale en visioconférence. L'ensemble des votes, y compris ceux concernant le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et la modification du Règlement Intérieur seront réalisés à distance de façon sécurisée par l'intermédiaire de notre site internet (**connexion au site obligatoire pour pouvoir voter**).

LES VOTES SERONT OUVERTS DU 15 AU 25 MARS

Vous recevrez par courriel d'ici le 15 mars les informations et documents nécessaires pour réaliser votre vote sur le site ainsi que les éléments pour vous connecter à la visioconférence du 25 mars.

Si cela n'est pas déjà fait, pensez à mettre à jour vos coordonnées sur www.supmeca-alumni.com afin de recevoir les informations. Pour toute

question relative à ce sujet vous pouvez contacter le secrétariat de l'association : secretariat@supmeca-alumni.com.

Thibaut VERDET
Président de Supméca Alumni

NB1 : Pour rappel l'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux alumni à jour de leur cotisation 2023 ou à vie.

NB2 : À partir du 10 mars et jusqu'au plus tard le 24 mars, toutes les cotisations devront s'effectuer uniquement par CB sur notre site. Cela pour nous permettre d'enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l'accès à l'Assemblée Générale et la possibilité de pouvoir voter ne seront pas garantis.

* **Membre** : alumni à jour de sa cotisation. [Cliquez ici pour cotiser](#).

POUVOIR

Je soussigné(e)....., membre de Supméca Alumni, déclare ne pas pouvoir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2023, et donne pouvoir àpour me représenter et agir en mon nom à cette réunion.

Fait le : à :

Signature :

Ce pouvoir est obligatoirement à renvoyer au Secrétariat de Supméca Alumni :

- **Par mail** : secretariat@supmeca-alumni.com avant le 24 mars (**méthode à privilégier**)
- Par courrier postal : Supméca Alumni, 3 rue Fernand Hainaut, 93400 Saint-Ouen avant le 10 mars

Seuls les pouvoirs envoyés au secrétariat dans les temps seront pris en compte pour les votes.